
Maison de la Diaconie

Projet du Service Santé et Solidarité

Été 2017



TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION et CONCEPT
2. BUDGET Equipement et Fonctionnement
3. PROJET ARCHITECTURAL et son budget
4. PHOTOS

INTRODUCTION

Et

CONCEPT

Maison de la Diaconie

« Ici, la vie chamboule mes projets et c'est tant mieux ! J'ai demandé à mon ami de m'amener à la rencontre des marginaux. Chercher la sagesse au cœur du monde, voilà le défi ! Quitter les sentiers battus, contempler... Rencontrer les gens qui en ont bavé est une école. La souffrance a au moins pour elle, dans certains cas, d'arracher les masques les plus grossiers. Sortir de moi grâce à l'autre, orienter ma quête ailleurs... Si un jour j'échappe à ce périple asiatique, je rêve de bâtir une maison solidaire qui réunirait sous un même toit ceux et celles qui aspirent à une pratique spirituelle et les cabossés de la vie. Il existe fort peu de ponts entre ces habitants du monde. Une ascèse sans engagement altruiste est vaine et le risque est grand de se prendre au sérieux. Voilà un pourquoi de ma vie qui m'enthousiasme ! Profiter de ce voyage pour abandonner les rôles, se former, et oser enfin une vie pour l'autre. »

Alexandre Jollien

(in : Vivre sans pourquoi, L'iconoclaste/ Seuil, Paris 2015, p119)

1. Introduction

C'est avec beaucoup de reconnaissance et d'enthousiasme que le CSSaS a accueilli le mandat du CS daté 16 février 2015. En effet, il voit dans ce mandat un signe de la volonté du CS de répondre à la difficulté récurrente et de plus en plus pressante de disposer d'un lieu permettant l'accueil sous différentes formes des personnes en situation de fragilité et d'augmenter la visibilité de l'action diaconale de l'EERV.

Afin d'y donner suite dans les meilleures conditions possibles, le CSSaS a décidé de constituer un groupe de travail pour répondre à ce mandat. Les personnes suivantes ont fait partie de ce groupe : Magali Borgeaud, Alain Félix, Tomas Mikulas, Liliane Rudaz, Françoise Subilia et Laurent Zumstein. Le groupe de travail a régulièrement partagé l'avancement du projet avec le CSSaS qui l'a validé à plusieurs reprises. Ce dernier a alors fait état de son travail au CS qui, après un entretien avec la Commune de Lausanne, lui a demandé d'explorer la piste d'une utilisation différenciée de l'espace de l'église. Cela a constitué un supplément. Le présent rapport est la somme des résultats des deux étapes.

Si le groupe fut très heureux de se pencher sur ce projet et d'y travailler, il en a aussi rapidement mesuré les difficultés, liées à l'ampleur et à la diversité de son contenu.

Pour y arriver il est entré dans une démarche de « recherche – action ». Nous avons débuté la démarche par un questionnaire adressé aux acteurs de terrain de la solidarité de l'EERV. L'analyse des réponses nous a permis de voir jaillir des premiers éléments à prendre en compte et des écueils à éviter. A chaque étape d'avancement de l'élaboration du projet, les réflexions de terrain et expériences pratiques des membres du groupe de travail ont nourri et questionné le projet.

Deux éléments ont été décisifs dans la construction concrète du projet:

- premièrement, en lien avec la citation d'Alexandre Jolien ci-dessus, il nous a semblé important d'OUVRIER des perspectives concernant les personnes pouvant être accueillies à la Maison de la Diaconie au lieu de chercher à définir leur profil ;
- deuxièmement, nous nous sommes rapidement rendu compte qu'un tel projet ne pouvait se concevoir « hors sol » (notamment en ce qui concerne le budget), mais devait s'élaborer enraciné dans un lieu. La prospection souhaitée dans le mandat du CS a permis de repérer un lieu possible (le centre paroissial de Sévelin). Des premiers contacts positifs avec la paroisse et la région nous ont permis d'aller de l'avant. La précieuse collaboration avec Tomas Mikulas (architecte) a donné corps

au projet. Le concept en soi peut toutefois être transposé à d'autres lieux.
Néanmoins, la prospection n'a pas fait émerger d'autres endroits possibles.

Le CSSaS a donc soumis ce projet au CS pour examen et, en cas d'accord, la volonté de ce dernier est de le présenter au Synode, en 2017 encore. Le CSSaS espère profondément que le Synode alors adhère à ce projet d'envergure qui, s'il nous tenait à cœur dès le départ, nous est apparu comme de plus en plus vital au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux. La différence de la Maison de la diaconie par rapport à des lieux d'accueil social traditionnels se situe dans l'esprit (et l'Esprit) que nous souhaitons y voir régner : un accueil tendant vers l'inconditionnel. Cet accueil se nourrirait de temps de partage biblique et/ou liturgique, vécus dans la communauté de la Maison de la diaconie et ouverts à chacun.

Un tel lieu constituerait un véritable signe d'espérance et de vie.

Ce dossier contient, outre cette introduction:

- Le concept qui soutend le projet
- Les budgets relatifs à l'aménagement et au fonctionnement de la Maison de la diaconie
- Le projet architectural de rénovation du centre paroissial de Sévelin (intro, plans, photos et budget¹)

2. Concept

Description générale:

La Maison de la diaconie (MD) offre principalement hébergement pour un temps de respiration ou de refuge (1.), accueil de jour (2.) et vie spirituelle et communautaire (3.).

1. Hébergement: pour toute personne suivie et amenée par un ministre², la MD offre un hébergement à durée déterminée (temps de 3 semaines au maximum, dans certaines conditions renouvelable une fois) afin de lui permettre de trouver un espace de repos et de respiration. Pour cela la MD dispose de chambres modulables (individuelles ou pour famille), douches-WC, cuisine, buanderie et espace convivial. Dans le projet présenté³ ici: rez-inférieur, sauf la cuisine qui est au rez.

2. Accueil de jour: pour toute personne, notamment du quartier, la MD offre des plages d'accueil, en journée. Pour cela, elle dispose d'espaces d'accueil, de WC et d'une cuisine. Dans le projet présenté ici, rez, dont l'église, modulable.

3. Une vie spirituelle: pour qui le désire, habitant (CF 1.) et invité (CF 2.) de la MD ou personne de l'extérieur, elle offre des plages de partage biblique et/ou liturgique. Pour

¹ A noter d'ores et déjà : celui-là devra faire l'objet d'une négociation avec le propriétaire responsable de l'état du bâtiment, à savoir la Commune de Lausanne

² Si la MD est gérée par l'EERV, elle vient en soutien des aumôneries et des paroisses des deux Eglises reconnues par l'Etat.

³ CF le projet architectural sous point 4.

cela, elle dispose d'une chapelle (plus loin « chambre haute ») et de l'église modulable pour les événements importants. Dans le projet présenté ici, l'église.

L'idée est que se développe dans et autour de la MD une vie communautaire dans laquelle usagers réguliers, équipe responsable, bénévoles et proches de la MD puissent accueillir les habitants de passage.

De plus, occasionnellement ou régulièrement, elle doit pouvoir accueillir et des permanences (ou autres rencontres) des différentes aumôneries des Eglises, des manifestations en lien avec la diaconie et des refuges⁴ décidés par ces mêmes Eglises.

Public:

Le MD accueille donc plusieurs publics aux besoins différents. Ce mélange est à la fois revendiqué au nom de l'Évangile (théologie inclusive) et géré de manière responsable. Chaque personne hébergée l'est sur demande d'un ministre référant de l'une des Eglises qui continue à l'accompagner, notamment à sa sortie. Les responsables de la MD décident de son entrée, au vu des possibilités et des personnes déjà présentes. L'accueil de jour, lui, est ouvert à quiconque, dans le respect des autres. A noter dans le projet présenté: les habitants (1.) ont leur espace propre (rez-inférieur). Les invités (2.) n'y descendent pas. Mais les activités proposées qui ont lieu, elles, au rez, sont ouvertes aux uns et aux autres, permettant alors les liens et les échanges.

RH:

La MD est gérée et animée par des ministres, idéalement des diacres⁵, aux compétences spirituelles, d'animation et de gestion. Il serait préférable qu'ils soient plusieurs (4 à 50%) pour pouvoir couvrir les horaires, étant entendu que la MD est ouverte tous les jours de la semaine (CF 1., en particulier). A ces responsables il faut adjoindre des veilleurs et du personnel d'entretien. Avec et à côté de ces personnes rémunérées, doit se créer une équipe de bénévoles, intéressés par l'aventure et prêts à faire communauté, offrant alors des compétences propres (cuisine, certaines veilles, ...)

Activités:

L'accueil des personnes est la principale activité. S'il est inspiré par l'Évangile, il n'est pas prosélyte. Il est sous la responsabilité des ministres. Cet accueil se décline ainsi:

- l'accompagnement des individus *in situ*. Par là, il est clairement stipulé que le souci des responsables pour les personnes se limite au temps passé dans la MD. C'est un accompagnement qui prend en compte l'entier de la personne, notamment la dimension spirituelle, cela dans le respect des convictions de chacun.
- l'accompagnement de la maisonnée⁶, organisant alors la vie communautaire, proposant notamment des animations, recueils, repas communautaires, partages, médiations, etc.

Cet accueil, à la fois personnel et communautaire, s'enracine dans celui, inconditionnel, du Christ dont à travers offices, Ste Cène ou autres partages bibliques, on se nourrit donc régulièrement, à la MD.

Etat d'"Esprit":

⁴ Le mot refuge est à prendre ici dans son sens restreint : lieu de protection voulu par les Eglises en faveur de personnes menacées d'un renvoi jugé inique. Il n'est pas le lieu ici d'en décrire les conditions et les critères.

⁵ Un animateur d'Eglise dans l'équipe est tout à fait envisageable

⁶ Par maisonnée, on entend ici l'ensemble des personnes qui, de manière ponctuelle, passagère ou régulière participent à la vie de la maison. Bénévoles, utilisateurs et professionnels.

La MD se veut un lieu *inclusif* dans le sens de la définition de l'inclusivité qu'en donne Stéphane Lavignotte, pasteur à la Maison Verte⁷, à Paris: l'inclusivité, c'est "se donner les moyens pratiques d'un accueil qui tende vers l'inconditionnel" (in: Y Bourquin et J Charras Sancho, l'accueil radical, ressources pour une Eglise inclusive, Labor et Fides, Genève 2015, p48). Où il s'agit alors, dans le quotidien d'une vie à dimension communautaire, de viser, en paroles et en actes, à une ouverture à toutes les différences (sociales, culturelles, de genre, etc...). Moins les tolérer donc -ou les regarder d'un œil condescendant-, que faire avec elles et se laisser guider par ce défi, jusque, peut-être, dans l'organisation de la MD et de la répartition des responsabilités. Une diaconie qui n'est donc pas l'expression d'une pitié envers le fragile ou le fragilisé mais l'expérience d'une rencontre humaine qui fait avancer chacun.

Pour terminer:

Une telle maison ne doit pas se fermer sur elle. Important donc d'entretenir et de nourrir des contacts avec d'autres groupes, d'autres paroisses, d'autres communautés. Dans le projet présenté ici, pourquoi ne pas leur laisser l'usage ponctuel ou régulier de l'église⁸ ou des espaces du rez pour y vivre telle rencontre de catéchisme ou telle permanence? D'autres événements, encore, pourraient s'y vivre qui, vu la configuration des lieux, offriraient des échanges heureux.

⁷ Dans l'« attendu » du mandat, il était demandé l'écho de différentes expériences hors EERV. Le groupe de travail n'a pas exploré cette piste de manière systématique.

⁸ Aujourd'hui la paroisse du SOL laisse l'usage de l'église à une communauté chinoise : cela, par exemple, pourrait se maintenir. Enrichissement mutuel garanti.

BUDGET

Equipement

et

Fonctionnement

MAISON DE LA DIACONIE – Budget pour les équipements

Pour ce budget, nous sommes partis sur la base d'un équipement neuf, avec des prix moyens. Il est évident qu'il peut être modifié en faisant appel par exemple à des équipements de deuxième main.

Lieu	Équipement	Prix	
	Eclairage 2 étages + espace "église" + chapelle	15 000	
	Espace "église"	28 tables 224 chaises	13 440 22 400
	Espace sous la galerie	4 fauteuils, 1 table basse	500
Bénéfice de la vente de l'orgue et des bancs			
	Chapelle	20 chaises mobiliers liturgiques	2 000 500
Rez supérieur	Salle à manger	4 tables 32 chaises	1 920 3 200
	Entrée	vestiaire	500
	Bureau	meubles (bureau, chaises, étagères) ordinateur + imprimante téléphones (fixe et portable)	1 000 2 000 500
	Dépôt et office	étagères	1 500
	Cuisine	batterie de cuisine, ustensiles, vaisselle, petits appareils ménagers	5 000
Rez inférieur	9 chambres	lits+matelats+literie tables et chaises étagères armoires	30 000
	Espace communautaire	tables modulables 20 chaises petit cuisine "armoire" vaisselle + batterie ordinateur (sans imprimante) fauteuils, tables basses télévision étagères livres, jeux, jouets, bacs de rangement 2 petites tables enf + 8 chaises	3 000 0 1 000 1 000 1 000 1 000 2 000 1 000 300
	Espace "patio" intérieur	canapés	1 000
	Mobilier de jardin		1 000
	Rideaux		1 000
	Buanderie	machine à laver, séchoir, étandages, fer et table de repassage	6 000
Equipements divers	Nettoyage	Aspirateur industriel	1 000
		Système pour récurer	200
		Petit matériel	200
	Chaises hautes		200
	Divers, petit matériel		2 400
	TOTAL:		122 760

MAISON DE LA DIACONIE – Budget de fonctionnement annuel

		Dépenses	Recettes
Salaires	Responsables 4 x 50 %	240 000	
	Veilleurs veilles passives	150 000	
	Entretien 25fr/heure;10h/semaine	13 000	
	Cuisine 1)	0	
Infrastructure	Charges (chauffage, électricité, eau, autres taxes)	20 000	
	Téléphone, internet, TV	2 000	
Résidents	Nourriture 12fr/personne/jour (12/20/365) (clarifier taux d'occupation + repas du personnel: payés?)	87 600	
	Produits de nettoyage	500	
	Produits d'hygiène	1 000	
	Activités "ouvertes"		
	Nourriture	5 000	
	Accueil	2 000	
	Repas ouverts 2x/mois	3 000	
	Repas de soutien	2 000	
	Matériel animations		
Renouvellement et entretien matériel		5 000	
Produits de nettoyage et d'entretien		500	
Fournitures de bureau		500	
Imprimés, affranchissement		3 000	
Contributions résidents 2)			36 500
Activités ouvertes			5 000
Repas de soutien			10 000
Sponsoring			10 000
Paroisses / régions			10 000
Location des locaux par des tiers			12 000
Manifestations diverses (2 par année) 3)			5 000
	Total	535 100	88 500
	Total final	446 600	

1) Dans le projet, nous envisageons que la préparation des repas soit assumée par les responsables de la maison et des bénévoles.

2) Contribution de Fr. 20/personnes et par jour. Nous avons pris en compte 1/4 des contributions théoriques, afin de tenir compte de l'accueil de familles et de personnes ne pouvant pas participer à ces frais.

3) Les créneaux générant des revenus dans le domaine artistique ou des spectacles sont largement couverts par d'autres lieux d'Eglise (Terreaux, Esprit Sainf). Il s'agirait de manifestations en lien avec la diaconie, mais peu rentables.

PROJET ARCHITECTURAL

et son budget

ATELIER D'ARCHITECTURE MIKULAS Sàrl

ROUTE DE SEMSALES 16

1613 MARACON

TÉL. 021 653 06 74

FAX. 021 653 06 73

NATEL 079 212 66 03

info@mikulas.ch

www.mikulas.ch

Projet de Maison de la Diaconie pour l'EERV Etude de faisabilité concernant le centre paroissial de Sévelin

Préambule

La présente étude concerne la réaffectation et transformation du centre paroissial de Sévelin en tant que maison de la diaconie.

Les principaux axes de ce projet sont les suivants :

- Aménagement des locaux et espaces du centre paroissial (y compris des locaux sous l'église) comme locaux du centre de diaconie, avec des chambres d'accueil, locaux de service et de réunion.
- Utilisation et aménagement de l'espace de l'église comme espace polyvalent, pouvant fonctionner de manière indépendante ou en synergie avec le centre de diaconie lui-même
- Respect de l'architecture existante, reconnue de valeur patrimoniale, moyennant une attitude de rénovation qui n'est pas une conservation intégrale du bâtiment du début des années 1960 mais la recherche d'un équilibre entre mise en valeur des éléments existants et adaptation aux fonctions nouvelles.

Historique

Le temple de Sévelin et son centre paroissial ont été édifiés entre 1959 et 1961 sur la base du projet des architectes Frédéric Gilliard, J.-P. Cahen et Pierre Margot. L'édifice construit est un bel exemple de l'architecture fonctionnaliste des années 1950 et 60.

Le bâtiment, de style pur et sobre frappe encore aujourd'hui par la qualité de ses proportions, la qualité de la lumière, le jeu simple mais raffiné des détails d'exécution, l'usage des matériaux (béton, bois, métal, panneaux alvéolés en fibre de verre faisant office de vitraux).

Le complexe paroissial porte la note 2 à l'inventaire des bâtiments. L'instance de protection du patrimoine (Section Monuments et sites) devra donc être consultée dans la poursuite du projet de rénovation.

Si le lieu de culte est bien conservé et présente toujours les qualités architecturales du projet d'origine, il en va autrement des locaux paroissiaux. Ces espaces présentent un vieillissement plus important tant par l'obsolescence naturelle des installations (équipements sanitaires ou de cuisine) que par des interventions parfois plus ou moins respectueuses du caractère des lieux (décorations de peinture d'expression diverse).

Le sous-sol du temple, initialement simple espace technique, a été progressivement investi par divers usagers paroissiaux ou extra-paroissiaux qui ont réalisé des aménagements spontanés à caractère purement temporaire.

Programme d'intervention

La Maison de la Diaconie est pensée comme un lieu social, d'accueil et d'hébergement de courte durée (3 semaines environ) pour des personnes en difficulté dans leur parcours de vie. Ce lieu d'accueil serait ouvert et non prosélyte et en lien étroit avec les structures de l'Eglise réformée vaudoise.

Le programme comprend 8 à 9 chambres modulables, des sanitaires, des locaux de réunion et de restauration (cuisine et salle à manger), ainsi qu'un bureau pour le personnel d'accompagnement.

L'espace de l'église est pensé comme un espace polyvalent. Il pourrait accueillir des activités de type culturel, culturel, ou pour des animations sociales.

La disposition des accès ainsi que la configuration des locaux de service (sanitaires, cuisines) permettrait une utilisation de ce grand espace en relation directe avec le centre de diaconie ou de manière totalement indépendante.

La salle haute créée en remplacement de la galerie de l'orgue permettrait une utilisation en prolongement de la salle principale, ou pour un usage complémentaire et séparé. A la base, ce local a été pensé comme une chapelle haute principalement réservé à des activités spirituelles et de recueillement.

L'aménagement du centre de diaconie

- L'entrée principale du centre se situerait à l'endroit de l'entrée actuelle du centre paroissial. A cet étage se trouveraient un bureau, une salle destinées aux réunions et repas, la cuisine et des sanitaires.
- Les espaces d'hébergement (chambres, sanitaires) se concentreraient au rez inférieur. Un ascenseur relierait les deux étages.
- Les locaux du rez inférieur seraient spécifiquement affectés au fonctionnement de la MD et à la fonction d'hébergement. Les locaux du rez supérieur conserveraient un côté plus flexible et polyvalent, incluant la fonction de restauration pour les pensionnaires de la MD, potentiellement complétée par des activités d'accueil de jour, pouvant être étendu ponctuellement à des activités à caractère ecclésial.
- La principale modification architecturale consisterait en la création d'un patio creusé dans l'angle intérieur du L formé par l'aile du temple et l'aile du centre paroissial. Ce patio fonctionnerait comme jardin intérieur et permettrait de requalifier, par la lumière et la vue sur un talus végétalisé, les espaces de circulation de l'étage inférieur. A cette fin, les sanitaires actuels seraient déplacés dans la zone des nouveaux locaux situés sous l'église.
- Les autres interventions en façade se limiteraient à la création de quelques ouvertures dont une qui prendrait le jour dans un large saut-de-loup creusé en bordure de l'avenue de Provence (façade nord-est) et par la réalisation de l'ascenseur extérieur (cage vitrée).

Transformation de l'église

Le projet cherche un équilibre entre la préservation de la qualité spatiale et architecturale d'origine et le souci de polyvalence et flexibilité d'usage de cet édifice, avec une attention également au maintien du caractère symbolique et religieux de l'édifice.

Dans cette optique, les bancs fixes et le podium seraient éliminés car leur présence empêche la flexibilité recherchée. La grande croix murale serait par contre maintenue comme rappel de la mémoire du lieu qui reste fondamentalement un lieu d'Eglise.

Le projet comprendrait les travaux suivants :

- Démontage du mobilier existant (bancs, table, chaire, fonts baptismaux).
- Modification du système de chauffage et réfection du revêtement de sol.
- Suppression de l'orgue et démontage de sa galerie. Construction d'une "salle haute" nouvelle, fermée du côté de l'espace principal par une baie vitrée. Modification des fenêtres hautes pour servir d'aération.
- Création sous la salle haute d'un local de rangement.
- Rénovation générale intérieure (peinture, électricité, etc.)

Aspects techniques

La présente proposition concerne essentiellement la transformation intérieure des bâtiments du complexe de Sévelin, avec quelques interventions sur l'enveloppe extérieure, principalement pour le patio éclairant le milieu des locaux de l'étage inférieur.

Si l'isolation thermique de la toiture de l'église par l'extérieur a été envisagée dans le cadre de l'étude (elle figure dans une colonne séparée du devis estimatif), cette étude reste principalement une première approche conceptuelle globale de transformation du centre paroissial pour sa nouvelle affectation.

Les aspects techniques (concernant le chauffage, entre autres aspects) devront donc être développés dans des phases ultérieures de l'étude.

Conclusion

Un changement de fonction amène des nécessités de transformation des structures et des espaces. L'un des objectifs du présent projet est toutefois la reconnaissance des qualités architecturales et historiques de cet ensemble qui est un beau témoignage de l'architecture moderne vaudoise des années 1960 et du mouvement qui animait dans ces années la réalisation de nombreux lieux de culte nouveaux, dans l'esprit du temps, et d'intégrer ces qualités dans le projet de rénovation.

Le second objectif est d'amener, moyennant quelques interventions principales et ciblées, la modularité et flexibilité recherchées pour le réaménagement du centre.

Cette flexibilité permettrait un usage différencié des locaux à court terme et une adaptation plus facile aux nouveaux besoins dans le temps.

L'objectif est aussi de valoriser les bâtiments par des interventions architecturales, comme la création du patio central, pour prolonger la conception voulue par les concepteurs du complexe paroissial et offrir aux futurs usagers un cadre de vie de qualité pour les prochaines décennies du XXI^e siècle.

Tomas Mikulas

Architecte EPFL-SIA

Maracon, le 23 avril 2017

ATELIER D'ARCHITECTURE MIKULAS Sàrl

ROUTE DE SEMSALES 16
1613 MARACON
TEL. 021 653 06 74
FAX. 021 653 06 73
NATEL 079 212 66 03
info@mikulas.ch
www.mikulas.ch

Aménagement de la maison de la diaconie centre paroissial de Sèvelin, Lausanne

Devis général estimatif

Articles par CFC

	centre paroissial	église (intérieur)	église (extérieur)	global	quantité	prix /u	somme
1 Travaux préparatoires	12 000,00	6 000,00		18 000,00	1,00	12 000,00	12 000,00
Désamiantage				0,00			
2 Installation de chantier	10 000,00	3 000,00		13 000,00	1,00	10 000,00	10 000,00
Centre paroissial							
Démontages divers, sanitaires et autres équipements	15 000,00			15 000,00	1,00	15 000,00	15 000,00
Démolition de cloisons intérieures	10 000,00			10 000,00	92,00	60,00	5 520,00
Sciages de murs en béton	25 000,00			25 000,00	1,00	25 000,00	25 000,00
Démolition partielle de dallage intérieur et rhabillages	10 000,00			10 000,00	1,00	10 000,00	10 000,00
Création du saut-de-loup façade est	15 000,00			15 000,00	1,00	15 000,00	15 000,00
Nouveau perron	4 000,00			4 000,00	1,00	4 000,00	4 000,00
Démolition mur escalier extérieur	10 000,00			10 000,00	1,00	10 000,00	10 000,00
Fouille pour nouveau patio	20 000,00			20 000,00	1,00	20 000,00	20 000,00
Radier et murs en béton	21 500,00			21 500,00	86,00	250,00	21 500,00
Eglise							
Démontage des bancs et évacuation		4 500,00		4 500,00			
Réparation fissures murs église		4 000,00		4 000,00			
Dépose revêtement sol et podium		10 238,40		10 238,40	255,96	40,00	10 238,40
Dépose de l'orgue		à préciser		0,00	1	3 000,00	3 000,00
Démontage mezzanine et escalier		9 920,00		9 920,00	49,60	200,00	9 920,00
Divers réserve	30 000,00	5 000,00		35 000,00			0,00
				0,00			
				0,00			
212 Échafaudages pour travaux façades							
Centre	12 000,00		14 065,80	12 000,00	1,00	12 000,00	12 000,00
Eglise				14 065,80	1,00	14 065,80	14 065,80

Articles par CFC

centre paroissial église (intérieur) église (extérieur) global quantité prix /u somme

	Centre paroissial									
	Isolation et chapas rez	14 400,00					14 400,00	180,00	80,00	14 400,00
	Parquets	60 750,00					60 750,00	675,00	90,00	60 750,00
	Carrelages (sols)						0,00		120,00	0,00
	Faitences	6 000,00					6 000,00	50,00	120,00	6 000,00
	Eglise						0,00			
	Revêtement mezzanine		9 715,20				9 715,20	80,96	120,00	9 715,20
	Sol ingénieur, travaux préparatoires et lissage		7 425,60				7 425,60	247,52	30,00	7 425,60
	Nouveau revêtement salle		29 702,40				29 702,40	247,52	120,00	29 702,40
289	Divers non décrits	90 000,00	20 000,00	10 000,00			120 000,00			
291	Honoraires						0,00			
	Architecte, env. 15 % des travaux (prix plafond) relevés	1 500,00					1 500,00			
	projet et mise à l'enquête	54 303,60	15 534,90	3 177,68			73 016,19			
	projet d'exécution	26 734,08	7 647,95	1 564,40			35 946,43			
	appels d'offre et soumissions	30 075,84	8 603,95	1 759,95			40 439,73			
	direction des travaux et travaux de garantie	55 974,48	16 012,90	3 275,46			75 262,84			
	honoraires pour aménagements extérieurs	9 150,00					9 150,00			
	Ingénieur civil	15 000,00	3 000,00				18 000,00			
	Calcul thermique	1 000,00		800,00			1 800,00			
	Rapport amiante	2 500,00	1 500,00				4 000,00			
	Géomètre	1 200,00	1 500,00				2 700,00			
3	Équipement						0,00			
	Extincteurs	3 600,00					3 600,00			
	boîte aux lettres						0,00			
4	Aménagements extérieurs						0,00			
	route et place en goudron	16 000,00					16 000,00	80,00	200,00	16 000,00
	terrasses	10 000,00					10 000,00	40,00	250,00	10 000,00
	Jardinage	35 000,00					35 000,00			
5	Frais annexes						0,00			
	Frais et taxes à préciser, estimé à	25 000,00					25 000,00			
							0,00			
	Total CFC 1 - 5	1 400 958,00	372 464,41	75 760,70			1 849 183,10			

Maracon, le 21.04.17

PHOTOS



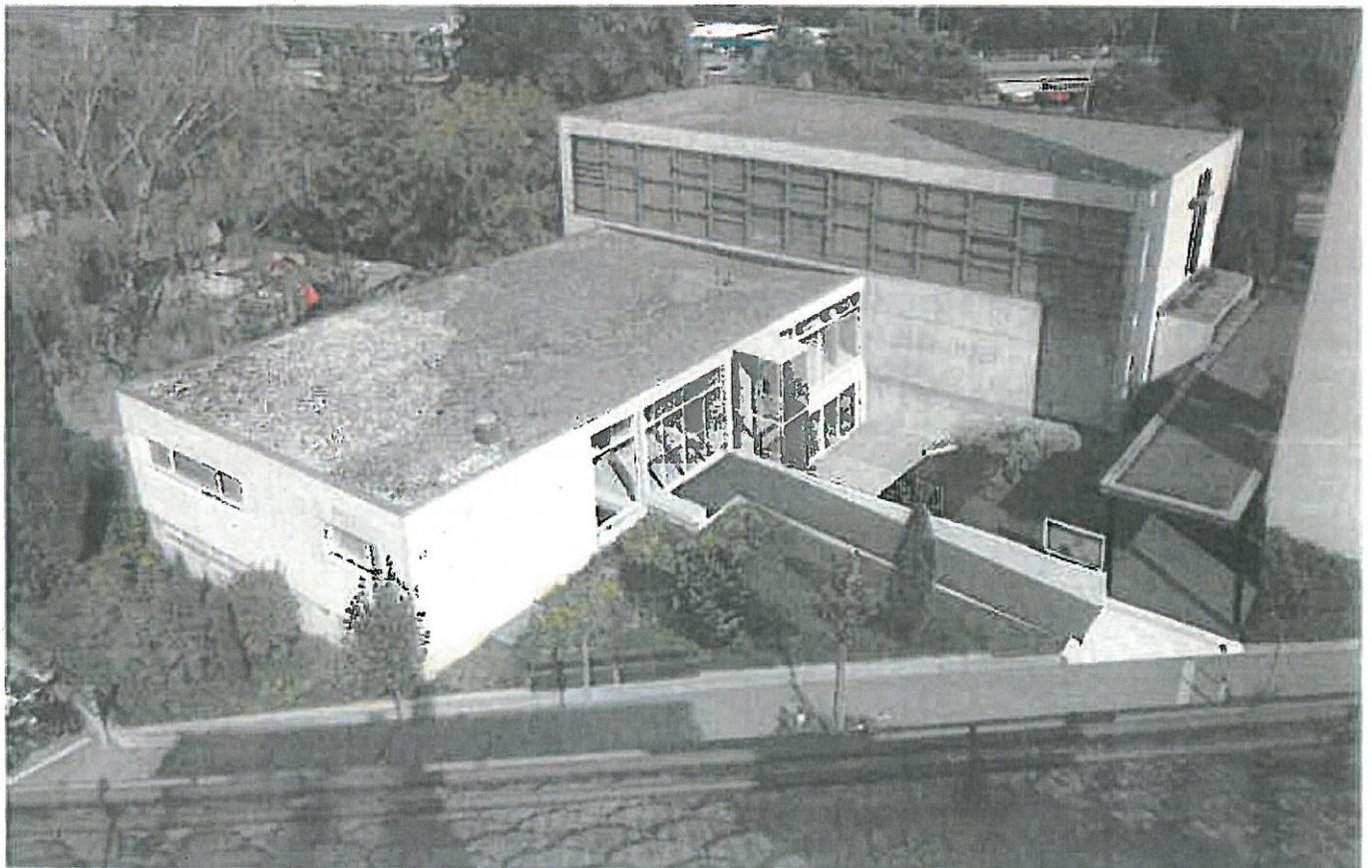
Insertion dans le quartier de Sévelin



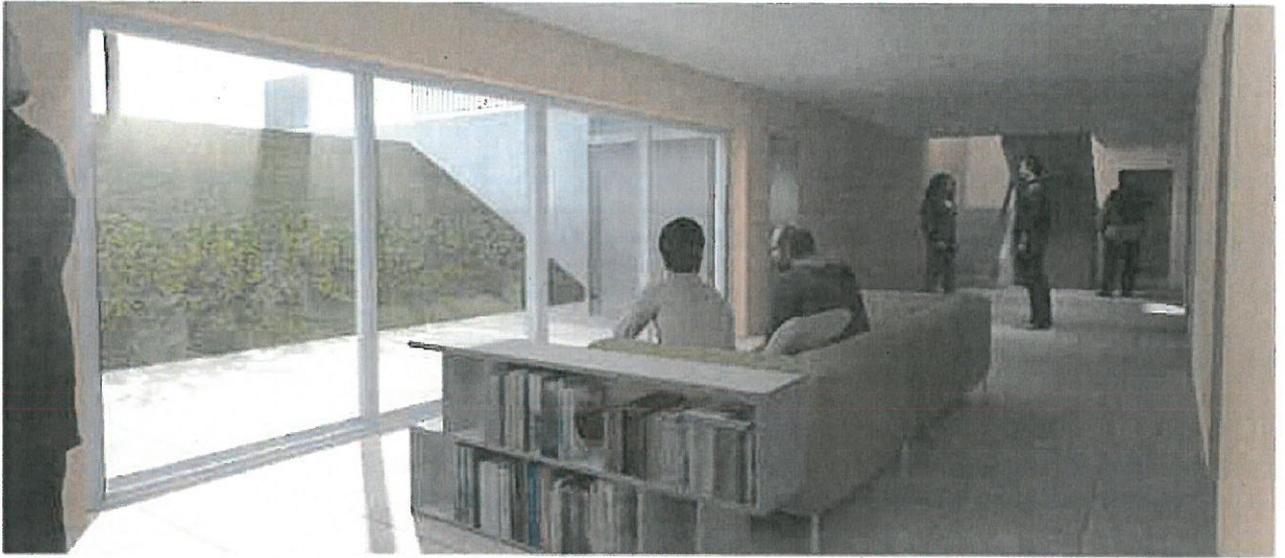
L'entrée du centre paroissial



Le Centre paroissial de Sévelin, vue d'ensemble, septembre 2011



Nouvelle entrées de la maison de la diaconie, photomontage

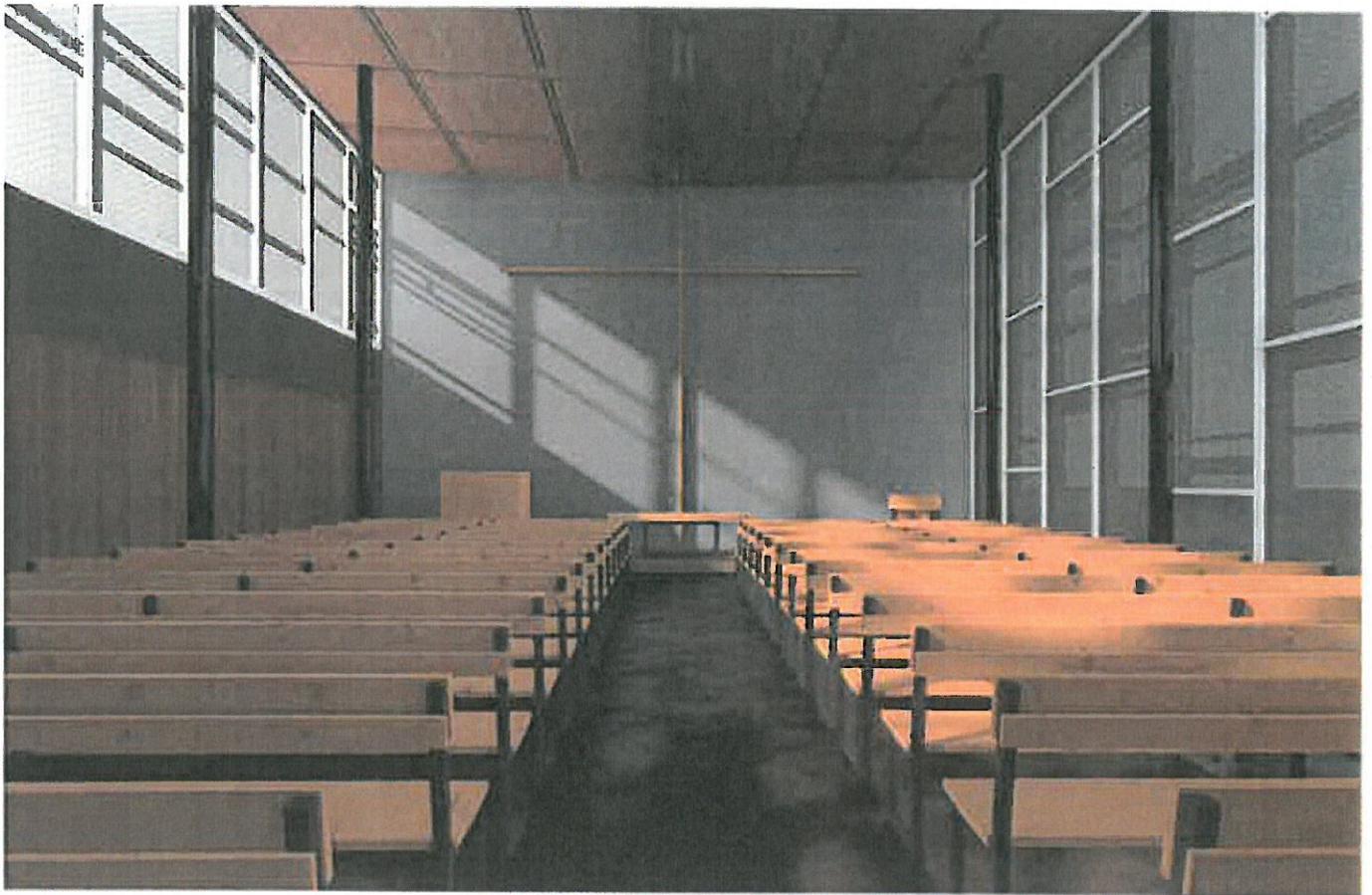


Rez inférieur, vues sur le patio depuis la circulation principale

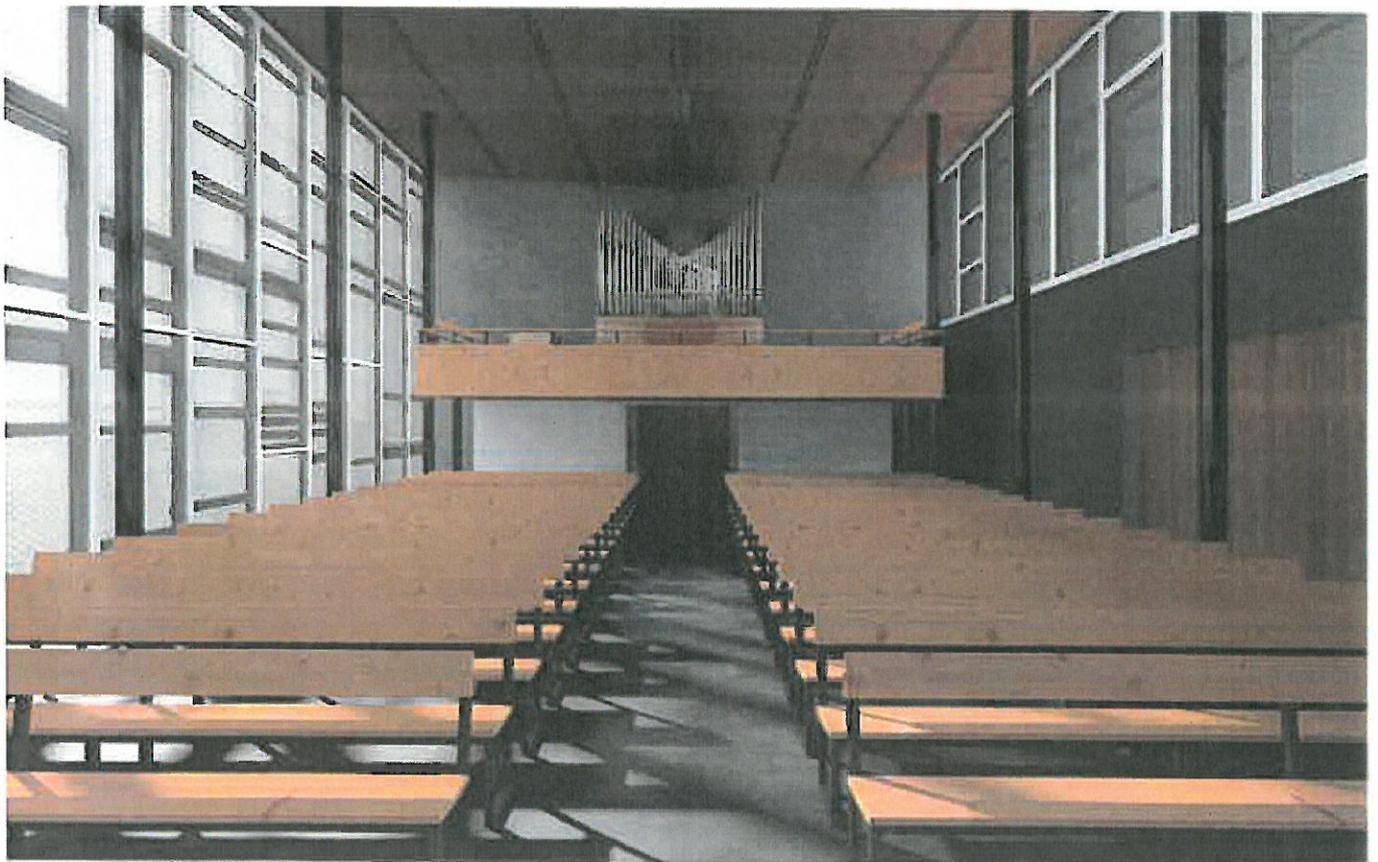


Autres vues perspectives





Vue intérieure de l'église, état existant, vue vers l'Est (modélisation 3D)



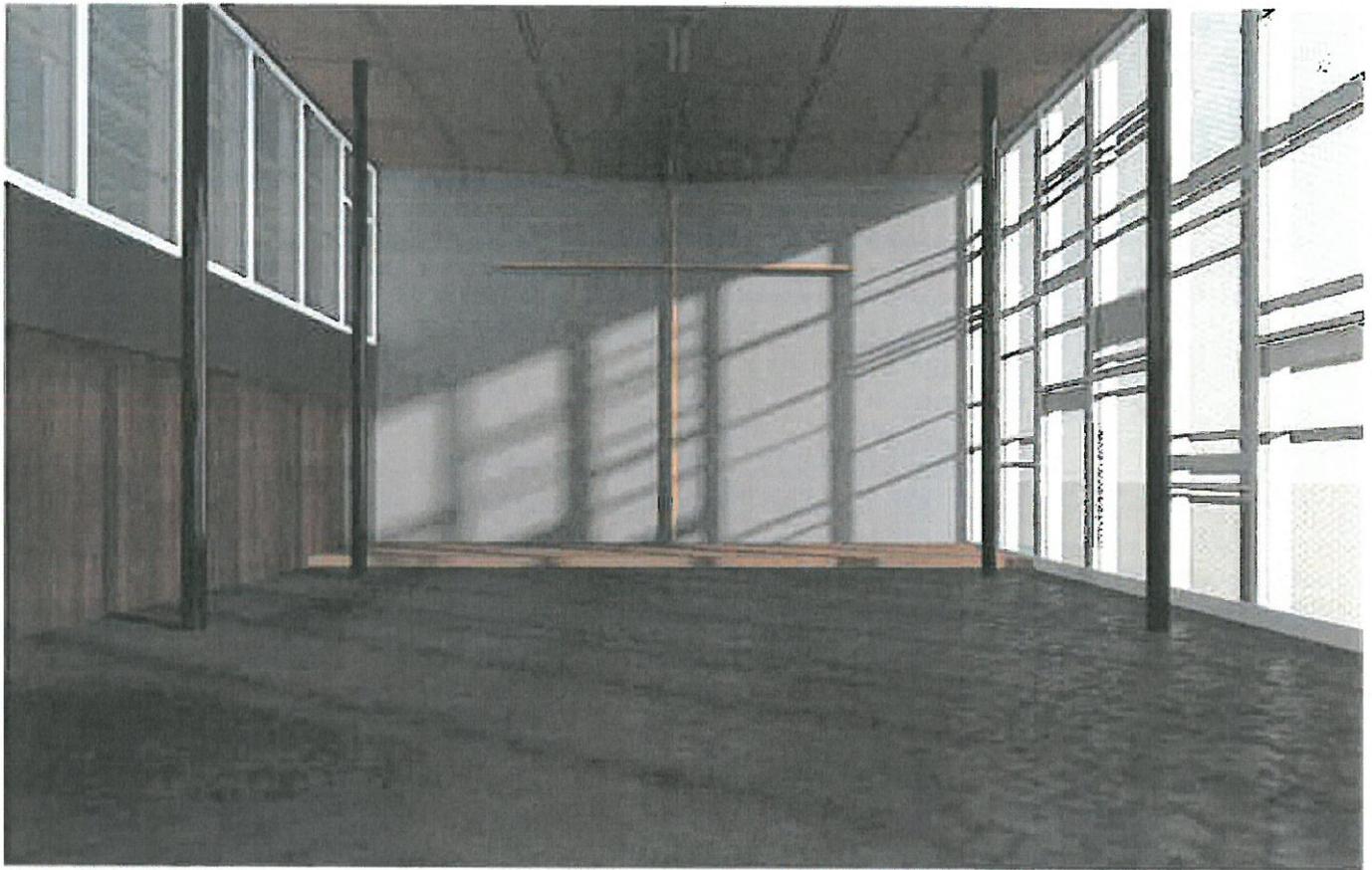
Idem, vue vers la tribune de l'entrée



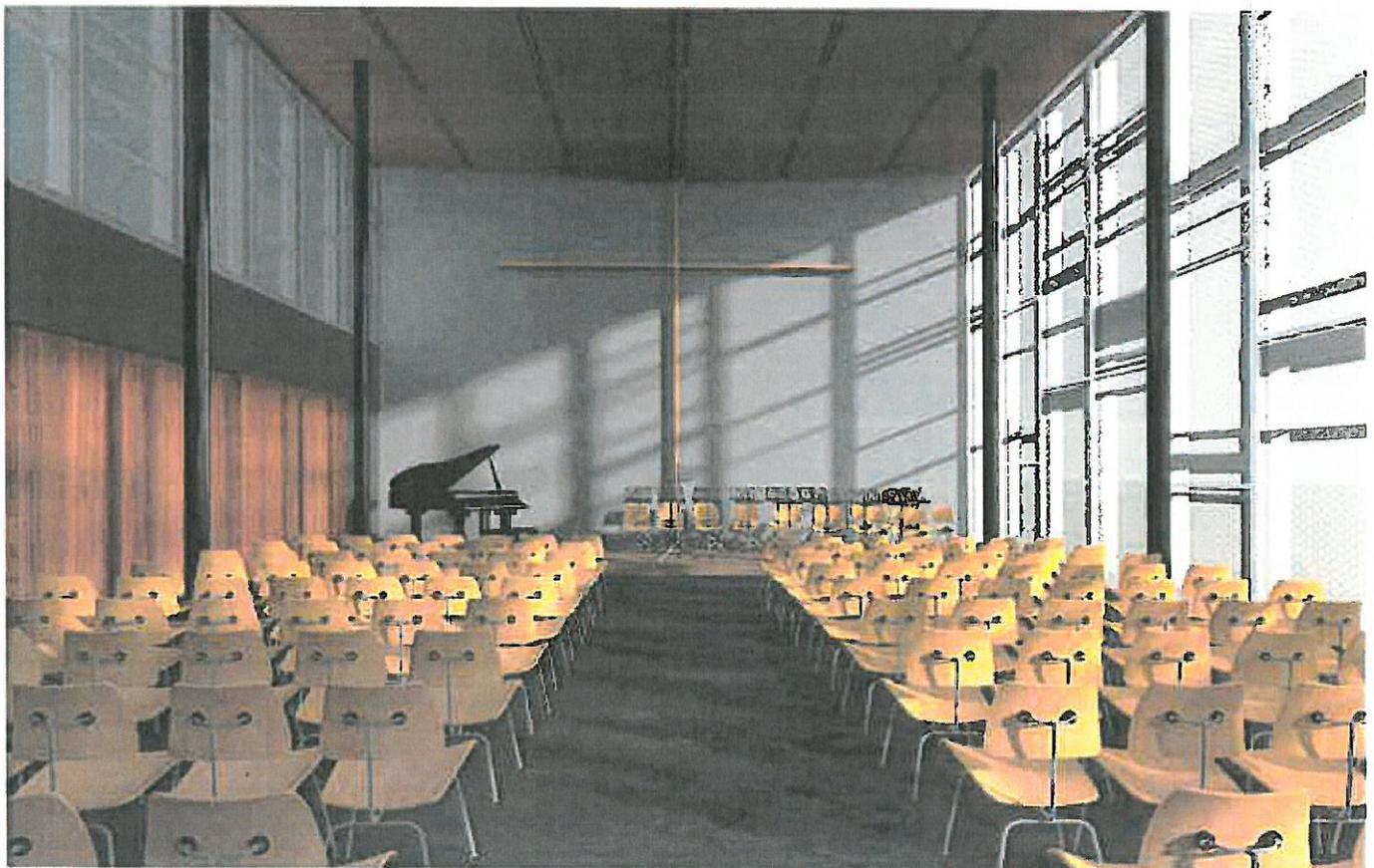
La variante retenue : création d'une salle haute sur l'entrée, à la place de la galerie d'orgue actuelle



Aménagement de la salle haute en tant que chapelle. Vue sur la salle principale par une baie vitrée qui laisse voir la grande croix laissée sur le mur Est.



Visualisation de l'espace de l'église en enlevant les bancs et le mobilier liturgique, sauf la croix



Divers essais d'utilisation de l'église. Ces images sont censées illustrer la relation entre l'architecture de l'édifice et les nouveaux usages possibles, ici la disposition pour un concert



Repas (dans cette version, la galerie de l'orgue n'est pas modifiée)



Hébergement de fortune